

Situation des otages en Iran: action canadienne

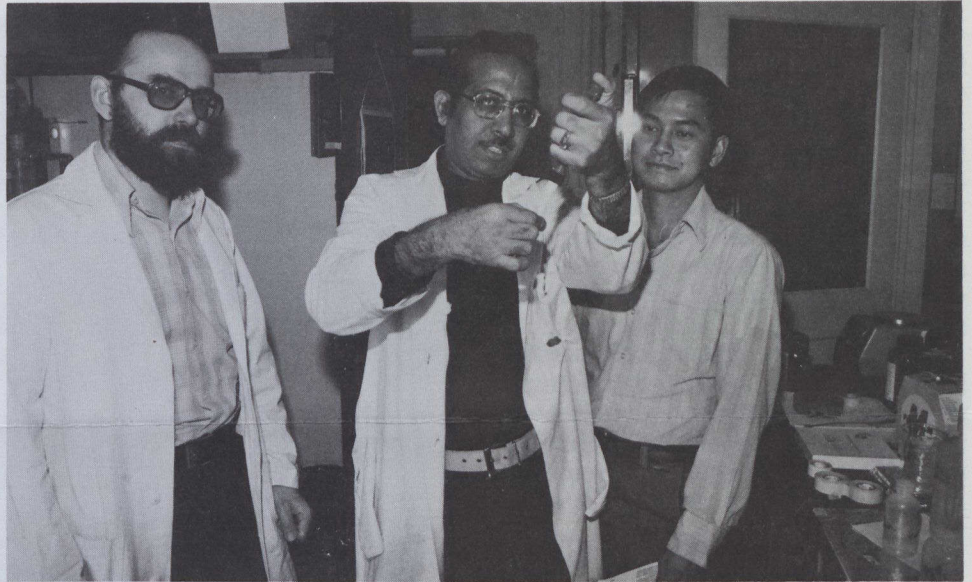
Pour le Canada, la violation grave et persistante du droit international dont se rend coupable l'Iran en gardant en otage le personnel de l'ambassade des États-Unis appelle une réponse internationale concertée, a déclaré, le 23 avril, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan. Le Gouvernement a pris contact avec des pays partageant son opinion afin de s'assurer que, dans la mesure du possible, les décisions prises se compléteront.

En conséquence, le Gouvernement a décidé des mesures suivantes contre l'Iran, parallèlement à celles annoncées le 22 avril par les ministres des Affaires étrangères des États membres de la Communauté économique européenne:

- l'on ne délivrera plus de visa aux étudiants iraniens à l'extérieur du Canada, exception faite d'un petit groupe d'Iraniens dont l'entrée au Canada avait été provisoirement approuvée en Iran avant la fermeture de l'ambassade du Canada;
- le personnel diplomatique de l'ambassade d'Iran à Ottawa sera dorénavant limité à un agent, à savoir le chargé d'affaires, le deuxième agent devant quitter le Canada dans les 72 heures;
- le Gouvernement continuera à refuser d'accorder des permis pour l'exportation de matériel militaire et demandera à la Société pour l'expansion des exportations de maintenir sa politique de n'accorder aucun nouveau crédit d'exportation vers l'Iran tant que la question des otages ne sera pas réglée d'une manière satisfaisante;
- le Gouvernement fera savoir aux sociétés pétrolières qu'il serait impropre dans les circonstances qu'elles achètent du pétrole de l'Iran; et
- le Gouvernement recommande aux compagnies canadiennes de s'abstenir de négocier de nouveaux contrats d'exportation ou de services avec l'Iran tant que les otages n'auront pas été relâchés.

En concertation avec les États qui partagent le même avis, le Gouvernement considérera d'autres mesures à prendre dans le domaine commercial si les démarches diplomatiques que le Canada et d'autres pays feront sous peu auprès de l'Iran au regard des otages ne produisent pas les résultats escomptés avant le 17 mai.

Commercialisation d'une synthèse bactériologique de l'insuline



M. Narang entouré de deux assistants, MM. Joe Michniewicz (à gauche) et Wing Sung.

Le Conseil national de recherches du Canada et les laboratoires Connaught (spécialisés dans la fabrication de vaccins) ont entrepris des négociations en vue d'une éventuelle installation commerciale pour la production d'insuline à l'aide de bactéries dont on aura modifié artificiellement la programmation génétique de façon à en faire autant de petites usines biologiques.

L'équipe du docteur Narang a réussi à synthétiser au complet un gène qui correspond à la synthèse de l'insuline et à l'implanter dans des bactéries. Ces bactéries ont même commencé par la suite à fabriquer de l'insuline, ce qui ouvre la voie à une synthèse bactériologique commerciale de ce produit dont les diabétiques ont tant besoin.

M. Narang n'a pas été le premier à créer une bactérie capable de fabriquer de l'insuline mais tous ses prédécesseurs s'étaient contentés d'utiliser du matériel génétique naturel dont ils ignoraient la composition exacte.

Aux dires de M. Narang, le principal problème à résoudre pour passer à la production commerciale consiste à améliorer le rendement de la synthèse en trouvant des codes appropriés qui amèneront la bactérie modifiée à fabriquer un plus grand nombre de molécules d'insuline. Il existe des codes naturels efficaces mais on connaît mal leur principe de fonctionnement et leur usage se limite à quelques applications très précises, a-t-il dit. On espère donc comprendre mieux

ces "signaux de ponctuation" du code génétique pour en fabriquer de nouveaux, artificiels, qui auraient un usage plus général.

"Notre laboratoire travaille aussi à des manipulations génétiques similaires dans des souches de levure qui se prêteraient beaucoup plus facilement à des applications industrielles", a-t-il dit. En effet, les levures ont des cellules plus grosses et ne présentent aucun risque d'infection pour les autres êtres vivants. Elles se développent aussi plus rapidement.

Le docteur Narang affirme que son équipe a réussi à synthétiser en laboratoire des molécules qui ont pour effet de retrancher à volonté un nombre prédéterminé d'éléments du code génétique d'une cellule.

Sûrs que ces techniques "simples" permettent maintenant de programmer à volonté des bactéries pour les amener à fabriquer la plupart des protéines qu'on peut désirer, le docteur Narang et son équipe se sont attaqués à la synthèse de l'interféron.

Ce produit inspire d'incroyables espoirs aux chercheurs du monde entier: synthétisé en doses infimes par les cellules humaines, il a la propriété de détruire les virus impliqués dans une infection. Sa production en grande quantité pourrait peut-être amener un bouleversement aussi important que l'introduction des antibiotiques et certains croient même avoir là une réponse à plusieurs types de cancer. Extrait d'un article du Devoir.